

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision n° 9033 du 12 décembre 2018 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2019 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « aéronautique-mécaniciens avionique »

NOR : INTJ1831949S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 6 novembre 2018,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2019 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « aéronautique-mécaniciens avionique » - est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, l'adjudant-chef :

Mattéo	Jean-François	NIGEND : 150 046
---------------	---------------	------------------

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Barbe	Laurent	NIGEND : 174 623
Fortin	Jean-Baptiste	NIGEND : 242 577
Houyoux	David	NIGEND : 162 384

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Sac	Kévin	NIGEND : 334 275
Sellier	Laurent	NIGEND : 329 259
Iboud	Marc	NIGEND : 201 472

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Guyot	Sylvain	NIGEND : 362 341
Roche	Fabrice	NIGEND : 348 400
Baltzinger	Gauthier	NIGEND : 340 028
Lemaire	Grégory	NIGEND : 236 002
Via	Romain	NIGEND : 338 946
Guès	Romain	NIGEND : 302 994

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 décembre 2018.

Pour le ministre et par délégation :
le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,
H. Renaud

